RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02541
Numéro SIREN : 802 669 945
Nom ou dénomination : ABL

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2024 sous le numéro de dépôt 12741

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL

28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

94290 VILLENEUVE LE ROI

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 12 JUIN 2024
SOUS LE N° 12741

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Dossier N° ABL en Euros

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	230 790		230 790	230 790		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	230 790		230 790	230 790		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	67 239		67 239	34 991	32 247	92.16
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	12 222		12 222	10 360	1 862	17.97
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	79 461		79 461	45 352	34 109	75.21
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	310 251		310 251	276 142	34 109	12.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	104 406	81 425	22 981	28.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 296	22 981	4 685-	20.39-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	123 702	105 406	18 296	17.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	165 572	166 616	1 044-	0.63-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	3 467	4 119	652-	15.83-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	17 510		17 510	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	186 549	170 735	15 813	9.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	310 251	276 142	34 109	12.35
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	186 549	170 735		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			1		1	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			675	648	27	4.14
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			675	648	27	4.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			674-	648-	26-	4.03-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	32 743	31 775	968	3.05
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	32 743	31 775	968	3.05
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 956	3 666	5 289	144.26
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 956	3 666	5 289	144.26
2. Résultat financier (V-VI)	23 787	28 108	4 321-	15.37-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 113	27 460	4 347-	15.83-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 350	360	990	275.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 350	360	990	275.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 350-	360-	990-	275.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 467	4 119	652-	15.83-
Total des produits (I+III+V+VII)	32 744	31 775	969	3.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 448	8 794	5 654	64.30
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	18 296	22 981	4 685-	20.39-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES PARTICIPATIONS	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
Total II	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	67 239	34 991	32 247	92.16
44566000 TVA DEDUCTIBLE	4		4	
44567000 CREDIT TVA	382	382		
46710000 SCI A4	66 853	34 609	32 244	93.16
DISPONIBILITES	12 222	10 360	1 862	17.97
51210000 BCP	9 686	7 834	1 853	23.65
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 536	2 527	9	0.35
Total III	79 461	45 352	34 109	75.21
TOTAL GENERAL	310 251	276 142	34 109	12.35

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	104 406	81 425	22 981	28.22
11900000 RAN CREDITEUR	104 406	81 425	22 981	28.22
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	18 296	22 981	4 685-	20.39-
Total I	123 702	105 406	18 296	17.36
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	165 572	166 616	1 044-	0.63-
45510000 CCT DE OLIVEIRA	165 572	166 616	1 044-	0.63-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 467	4 119	652-	15.83-
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 467	4 119	652-	15.83-
AUTRES DETTES	17 510		17 510	
46720000 SCI 2AMB	17 510		17 510	
Total IV	186 549	170 735	15 813	9.26
TOTAL GENERAL	310 251	276 142	34 109	12.35

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES PRODUITS	1		1	
75800000 ECART	1		1	
Total des Produits d'exploitation	1		1	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	675	648	27	4.14
62270000 FRAIS ACTES	49		49	
62700000 FRAIS BANCAIRES	626	648	22-	3.47-
Total des Charges d'exploitation	675	648	27	4.14
Résultat d'exploitation	674-	648-	26-	4.03-
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	32 743	31 775	968	3.05
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	32 743	31 775	968	3.05
Total des Produits financiers	32 743	31 775	968	3.05
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8 956	3 666	5 289	144.26
66100000 CHARGES D'INTERETS	8 956	3 666	5 289	144.26
Total des Charges financières	8 956	3 666	5 289	144.26
Résultat financier	23 787	28 108	4 321-	15.37-
Résultat courant avant impôts	23 113	27 460	4 347-	15.83-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 350	360	990	275.00
67120000 PENALITES NON DED	1 350	360	990	275.00
Total des Charges exceptionnelles	1 350	360	990	275.00
Résultat exceptionnel	1 350-	360-	990-	275.00-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 467	4 119	652-	15.83-
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	3 467	4 119	652-	15.83-
Total des produits	32 744	31 775	969	3.05
Total des charges	14 448	8 794	5 654	64.30
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	18 296	22 981	4 685-	20.39-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2024**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	**et clos le**	31122023	**Régime simplifié d'imposition**	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				**Régime réel normal**	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABL	28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI
SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 5 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 6 0 0 0 1 5

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit			
Bénéfice imposable à 15%	23 113	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
OGA/OMGA	**Viseur conventionné**	**(Cocher la case correspondante)**	**Identité du déclarant:**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu VILLENEUVE LE ROI
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Pour les S.A.R.L. : Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Remboursements. 8

K DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise ABL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI

Numéro SIRET * 80269945000015 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	230 790	042	230 790	230 790
	Total I (5)		044	230 790	048	230 790	230 790
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	67 239	074	67 239	34 991
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	12 222	086	12 222	10 360
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	79 461	098	79 461	45 352
	Total général (I+II)		110	310 251	112	310 251	276 142

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	104 406	81 425
	Résultat de l'exercice	136	18 296	22 981
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	123 702	105 406
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169)	172	3 467	4 119
	Comptes courants d'associés	173	165 572	166 616
	Autres dettes	175	17 510	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	186 549	170 735
	Total général (I + II + III)	180	310 251	276 142

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise ABL

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2023	Exercice N-1 clos le 31 12 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	675	648
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	675	648
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(674)	(648)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	32 743	31 775
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	8 956	3 666
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	1 350	360
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 467	4 119
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	18 296	22 981

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

											312	18 296	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318			
	Provisions non déductibles *										322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	3 467		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248						330	1 350		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997	
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352	23 113	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)										356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :												360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370	23 113	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

N° 2033-C 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ABL — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	230 790	482		484		486	230 790	230 790
TOTAL		490	230 790	492		494		496	230 790	230 790

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : ABL — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porte lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2024

5

Désignation de l'entreprise : ABL			Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024		160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 80266994500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 80266994500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
TOTAL I	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	67 239	34 991	32 247	92.16
44566000 TVA DEDUCTIBLE	4		4	
44567000 CREDIT TVA	382	382		
46710000 SCI A4	66 853	34 609	32 244	93.16
DISPONIBILITES	12 222	10 360	1 862	17.97
51210000 BCP	9 686	7 834	1 853	23.65
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 536	2 527	9	0.35
TOTAL II	79 461	45 352	34 109	75.21
TOTAL GENERAL	310 251	276 142	34 109	12.35

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	104 406	81 425	22 981	28.22
11900000 RAN CREDITEUR	104 406	81 425	22 981	28.22
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	18 296	22 981	4 685-	20.39-
TOTAL I	123 702	105 406	18 296	17.36
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 467	4 119	652-	15.83-
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 467	4 119	652-	15.83-
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	165 572	166 616	1 044-	0.63-
45510000 CCT DE OLIVEIRA	165 572	166 616	1 044-	0.63-
AUTRES DETTES	17 510		17 510	
46720000 SCI 2AMB	17 510		17 510	
TOTAL III	186 549	170 735	15 813	9.26
TOTAL GENERAL	310 251	276 142	34 109	12.35

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES PRODUITS	1		1	
75800000 ECART	1		1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1		1	
AUTRES CHARGES EXTERNES	675	648	27	4.14
62270000 FRAIS ACTES	49		49	
62700000 FRAIS BANCAIRES	626	648	22-	3.47-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	675	648	27	4.14
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	674-	648-	26-	4.03-
PRODUITS FINANCIERS	32 743	31 775	968	3.05
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	32 743	31 775	968	3.05
CHARGES FINANCIERES	8 956	3 666	5 289	144.26
66100000 CHARGES D'INTERETS	8 956	3 666	5 289	144.26
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 350	360	990	275.00
67120000 PENALITES NON DED	1 350	360	990	275.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 467	4 119	652-	15.83-
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	3 467	4 119	652-	15.83-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	18 296	22 981	4 685-	20.39-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

A.B.L.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 000 €
Siège Social : 28 ter, rue du Docteur Ageorges – 94290 VILLENEUVE LE ROI
R.C.S. CRETEIL B 802 669 945

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2024

Le 8 Juin 2024, à 11 heures, les actionnaires de la société ABL, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 28 ter rue du docteur Ageorges 94290 VILLENEUVE LE ROI, immatriculée au RCS de Créteil, sous le numéro SIREN 802 669 945, se sont réunis à Villeneuve le Roi, sur convocation qui leur a été adressée individuellement et remise en main propre le 31 mai 2024.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mr DE OLIVEIRA Abel, président de la société.

Mme DE OLIVEIRA Annabelle est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 4 actionnaires, représentant 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution
L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 18.296 euros, sont affectés pour 5% à la réserve légale (dans la limite de 5% du capital social) et le solde au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution
Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice 2022 : aucun dividende distribué
- Exercice 2021 : aucun dividende distribué
- Exercice 2020 : aucun dividende distribué

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur Abel DE OLIVEIRA, Président.



Madame Annabelle DE OLIVEIRA, Secrétaire.

